



République française
TARN

Date de transmission de l'acte: 10/07/2026
Date de réception de l'AR: 10/07/2026

LABASTIDE DE LEVIS
Conseil Municipal du vendredi 05 juin 2026

081-218101129-DEL_2026_026-DE
A G E D I

Le vendredi 05 juin 2026, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de VERGNES François.
Le quorum est atteint.

Présents : VERGNES François, CHAMAYOU Ingrid, BOUR Rémi, BERTRAND Sabine, PAGES Francis, FAGET Corinne, TOBIA VOGT Aude, BÉZIO Julien, PUJOL Benjamin, MENARD Marjorie, FABAS Julien, RIGAL CAHUZAC Ludivine, BAYSSE Serge, GENTILS Thierry

Représentés : AUBOIN Jennifer représentée par GENTILS Thierry

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : CHAMAYOU Ingrid

Date de la convocation: 16/05/2026

Délibération n°DEL_2026_026

Objet : Aménagement Place du Pioch - demande de subventions suite à l'actualisation du plan de financement

Ingrid Chamayou explique que la DETR a été attribuée, mais sur une dépense éligible modeste qui correspond strictement aux dépenses éligibles.

Afin de se rapprocher du montant demandé à l'Etat dans le plan de financement initial suite aux échanges avec le secrétaire général de la Préfecture, il convient de déposer un complément de demande de subvention au titre de la DSIL et du Fonds Vert.

Ingrid Chamayou présente le plan de financement actualisé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- Approuve le nouveau plan de financement ci annexé,
- Charge le maire de déposer la demande de financement complémentaire auprès de l'Etat au titre de la DSIL et du Fonds Vert.

Délibération DEL_2026_026					
Élus présents	14		Élus représentés	1	
Pour	15	Abstention	0	Contre	0

Ont signé le maire et la secrétaire de séance.
Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet de la commune.

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance, CHAMAYOU Ingrid

Le Maire, François VERGNES

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	COMMUNE DE LABASTIDE DE LEVIS
NUMÉRO SIRET :	21810112900011
INTITULÉ DU PROJET :	AMENAGEMENT DE LA PLACE DU PIOCH

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ACTUALISE DETAILLÉ

TRAVAUX ESTIMATIFS AVP				Dépense éligible		
VRD-Espaces verts						
Désimperméabilisation- Renaturation						
Sous total Travaux						490 218,00 € 159 588,00 € 649 806,00 €
Equipement monobloc WC Publics + branchements						35 000,00 €
Maîtrise d'œuvre						36 602,76 €
Coordo SPS						3 145,00 €
Etudes/diagnostic sur bâti et enrobés/levé to go compl						2 762,50 €
Total HT						727 316,26 €
TVA	20,00%					145 463,25 €
Total TTC						872 779,51 €
SUBVENTIONS						
		% dépense éligible	dépense éligible	% aides publiques		
Fonds de Concours	CAGG	8,99%	727 316,26 €	8,99%		65 389,39 €
DETR 2026	Etat	50,00%	75 910,00 €	5,22%		37 955,00 €
DSIL 2026	Etat	45,00%	461 631,00 €	28,56%		207 733,95 €
FONDS VERT	Etat	30,00%	170 045,52 €	7,01%		51 013,66 €
FDT 2024-2026	Département	6,19%		6,19%		45 000,00 €
Amendes de police	Département	30,00%	49 875,00 €	2,06%		14 962,50 €
Action de renaturation	AEAG	50,00%	170 045,52 €	11,69%		85 022,76 €
Total aides publiques	max 80%			69,72%		507 077,26 €
Reste à la charge de la commune HT						
Reste à la charge de la commune TTC				30,28%		220 239,00 € 365 702,25 €

François VERGNES

